Académie de Strasbourg
Lycée Professionnel / CFA
Jules VERNE / Claude CHAPPE
31 Rue St Nicolas
BP 50126
67703 SAVERNE Cedex

- Site Industriel Jules Verne
- 31, rue St Nicolas
Téléphone : 03.88.91.24.22
Télécopie : 03.88.71.04.61
E. mail :Ce.0670058Z@AC-.strasbourg.fr

- Site Tertiaire Claude Chappe
1, rue de Haguenau
Téléphone : 03.88.91.23.22
Télécopie : 03.88.71.03.83

- Centre de Formation d'Apprentis
37, Route romaine
Téléphone : 03.88.71.19.31
Télécopie : 03.88.91.11.50
E mail : cfajulesverne.saverne@wanadoo.fr

Saverne, le 21 février 2009

De Pascal FREUND
Proviseur du LPIC/CFA Jules verne
pascal.freund@ac-strasbourg.fr

A l'attention de

M. L'inspecteur d'Académie du BAS-RHIN

MINISTERE

DE

L'EDUCATION

NATIONALE

Objet : demande de création d'une UPI au lycée/CFA Jules Verne de Saverne

J'ai l'honneur de vous demander la création d'une UPI à compter de la prochaine rentrée scolaire. Le CA est informé de cette démarche.
Plusieurs atouts étayent cette candidature :

1. Les ressources humaines

- M. MULLER Daniel, PLP Lettres/histoire, prépare le 2 CASH. Il est très motivé par le projet de création d'une UPI au lycée dont il souhaiterait être le coordonnateur, **condition indispensable à nos yeux pour la réussite de ce projet**. De formation initiale plutôt scientifique (niveau bac E), ce professeur impliqué aussi dans la formation d'adultes a initié des pratiques adaptées à des publics hétérogènes (mise en place de parcours différenciés…). Il connaît bien les structures accueillant des personnes handicapées sur Saverne et environs pour y avoir amené nos lycéens dans le cadre de divers projets (création d'un document de communication pour le CAT, d'un atelier théâtre débouchant sur un spectacle, accompagnement d'un spectacle de l'IME …). Ces projets ont eu un retentissement important dans et à l'extérieur de l'établissement. En préparant le 2 CASH il a d'ailleurs choisi de faire un mémoire autour d'une activité relative au projet d'une de ses classes, activité destinée à la fois au public valide et au public handicapé. Il est aussi membre de l'association « Relais Culture Loisirs » qui propose d'accompagner des personnes handicapées mentales vers des lieux de Culture à Strasbourg (création d'une pièce de théâtre dans le cadre de cette association). Enfin, il a animé des séances de contes à l'IME de Saverne. C'est un professionnel accompli dont les activités rayonnent fortement dans l'établissement.
- Je suis moi-même titulaire du CAPSAIS et du DDEEAS (Diplôme de Direction d'Etablissement d'Education Adaptée et Spécialisée).

2. Des liens forts déjà tissés par l'établissement dans ce domaine

- Les lycéens ont gardé des contacts avec les jeunes de l'IME dans le cadre des projets menés par M. Muller
- Les jeunes de l'IME connaissent bien le lycée et ont l'habitude de venir
- Les lieux sont proches géographiquement, 2 minutes pour le FAS, 25 minutes pour le CAT, 10 minutes pour l'IME
- Une UPI a été créée en 2008 au collège « Les sources » de Saverne (5mn du lycée). Assurer la continuité d'une prise en charge dans le second cycle présente un intérêt indéniable

3. Un terrain favorable et facilitateur

- Existence d'une richesse de formation au lycée/CFA ce qui facilitera des PPS riches et variés
- Connaissances du public handicapé (dans certaines classes de CAP mais aussi au CFA puisque son directeur adjoint a été référent de plusieurs apprenants handicapés) et présence d'entreprises susceptibles de mener des partenariats dans ce domaine
- Sensibilité de plusieurs enseignants à la question du handicap
- Accessibilité assez facile aux ateliers
- Possibilité matérielle de créer une salle UPI
- Existence de projets ouverts aux deux publics : UNSS, atelier bijoux, atelier théâtre-forum….
- Pratiques fréquentes de travail en partenariat (club de l'économie, Apers, mission locale etc..)

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de recevoir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mon respectueux dévouement.

P. FREUND, proviseur

Copie : AW, NS, D.Muller